

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de la Tourelle

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
ÉCOLE de la TOURELLE

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 12 juin 2018
à la salle de rencontre (local 116) de l'école de la Tourelle, à 18 h 15.

PRÉSENCES

Mme Caroline Ayotte, représentante du personnel enseignant
Mme Isabelle Hélie, représentante du personnel enseignant
Mme Marie-Ève Gobeil, représentante des parents
Mme Isabelle Boucher, représentante des parents
Mme Karine Grenier, responsable du service de garde
Mme Lucie Rochette, représentante du personnel de soutien

Aussi présent :

M. Danny Duperron, directeur

ABSENCES

Mme Geneviève Roy, représentante des parents
Mme Annie Bédard, représentante des parents

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté le quorum, la présidente procède à l'ouverture de la séance.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Caroline Ayotte, représentante du personnel enseignant et
résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

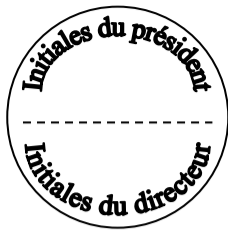
Il est proposé par Mme Lucie Rochette, représentante du personnel de soutien et résolu :

QUE le procès-verbal de la réunion du 1^{er} mai 2018 soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE-17/18-19

CE-17/18-20



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de la Tourelle

N° de la résolution
ou annotation

3. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

- a) Code de vie (*approbation LIP art. 76 et 77*)

Le Code de vie devient la matrice des comportements (SCP). Il n'y aura plus d'avis et de manquement, mais seulement un billet de communication à travers lequel seront soulignés les bons et moins bons coups dans le but d'informer les parents.

- b) La photographie *Les fées mères* est réservée, voici les dates :
- Mardi 11 septembre 2018 ;
- Mercredi 12 septembre 2018.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

5. PROCURE SCOLAIRE (*approbation LIP art. 77.1 et 96.13*)

- Toutes les procures scolaires sont présentées aux membres.
- Explication de la procédure que les enseignants ont dû suivre afin de produire leur liste de procure scolaire.
- Il y aura dès l'an prochain un nouveau **CODE** de photocopies pour connaître les coûts réels par élève. Les enseignants auront donc deux codes pour le photocopieur (ce qui est chargé aux parents versus payé par l'école).
- Le personnel s'engage à tenter de ne pas dépasser les montants discutés.

Il est proposé par Isabelle Hélie et résolu :

D'APPROUVER les procures scolaires telles que présentées et amendées suite aux recommandations du ministère de l'Éducation.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

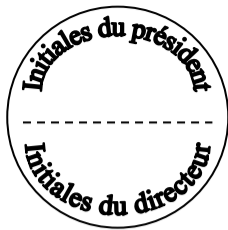
6. PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE - CONSULTATION

(Voir document joint)

Lecture du plan d'engagement.

Recommandations :

- Concrètement, quels seront les moyens mis en place pour la réalisation des objectifs?
- On se questionne sur les bienfaits réels de la maternelle 4 ans et la pertinence d'en avoir autant, dans la Commission scolaire des Sommets.
- Pour les taux de réussite de 90 % et plus, maintenir les taux à 90 % au lieu de toujours vouloir augmenter la performance de l'élève.
- Pour aider à l'atteinte de l'objectif 2.1 et 2.2 : s'assurer d'offrir des services et cours dans les régions (formation générale adulte).



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de la Tourelle

N° de la résolution
ou annotation

7. DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT – OBJECTIF CENTRÉ SUR LE RÉEL BESOIN DE L'ÉLÈVE (consultation, art. 42 et 102)

Voici la composition actuelle.

- 4 parents
- 1 soutien
- 2 enseignants
- 1 S.G.

Isabelle Boucher recommande le statut quo.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8. ACTIVITÉS, FINANCEMENT ET SORTIES ÉDUCATIVES 2018-2019 (approbation art. 87)

a) Taekwondo (parascolaire)

Le prêt du gymnase pour l'année scolaire 18-19 est accordé. Un contrat sera signé. Un montant de 25 \$ sera chargé à chaque séance pour l'entretien.

Il est proposé par Mme Isabelle Boucher, représentante des parents et résolu :

QUE les activités, financements et sorties éducatives 2018-2019, soient approuvées telles que présentées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE-17/18-21

9. INFORMATION DE LA DIRECTION ET DU PERSONNEL

a) Confinement barricadé

Belle et bonne pratique. La vidéo présentée a bien été reçue. Les élèves ont bien réagi. Bravo à tous!

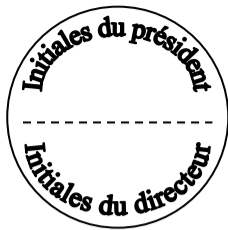
b) Structure administrative

Pour l'an prochain :

- 1 directeur pour l'école de La Tourelle
- 1 directeur pour St-Camille et St-Georges
- 1 directeur pour St-Adrien et Wotton.

10. INFORMATION DE LA RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE

Aucune information.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de la Tourelle

N° de la résolution
ou annotation

11. VARIA

a) Date AGA

La prochaine AGA sera le mardi 11 septembre 2018.

b) Courrier : Campagne de financement Leucan, Caisse populaire (caisse scolaire)

Nous avons reçu des informations concernant la campagne de financement Leucan.

c) Calendrier scolaire – Visite de Mme Hélène Ménard

Mme Hélène Ménard nous rend visite au sujet du calendrier scolaire pour le comité de parents. Elle nous présente des points sur lesquels les parents aimeraient que le calendrier scolaire soit amélioré.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus de points d'inscrits à l'ordre du jour :

Il est proposé par Mme Marie-Ève Gobeil, représentante des parents, et résolu :

DE LEVER la séance à 20 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-17/18-22

Isabelle Boucher, présidente

Karine Grenier, secrétaire

Danny Duperron, directeur